

Dossier d'inscription

RIOZ

Dimanche 30 Juin 2024



prhb.sportsregions.fr

VIDE GRENIER

CENTRE CULTUREL ROGER ROBINET

Contact :

secretairehandrioz@gmail.com

OU

COTE CHRISTEL : 07 75 95 19 97





VIDE GRENIER

Dimanche 30 juin 2024

Les personnes qui souhaitent s'inscrire à cette manifestation pourront le faire en fournissant les pièces suivantes :

- **Copie pièce d'identité recto/verso**
- **Copie de justificatif de domicile**
- **Le règlement dûment signé**
- **L'attestation pour la préfecture**
- **Les droits d'inscriptions :**
15 € par emplacement, de préférence par chèque (ordre PRHB)

**DOSSIER A RENVOYER AU PLUS TARD
POUR LE 24 juin 2024**

**A CÔTE CHRISTEL
PRHB, 88 Rue Charles de Gaulle
70190 RIOZ (07.75.95.19.97)**



Association Pays Riolais HandBall

Opération « Vide Grenier » du Dimanche 30 juin 2024

REGLEMENT

Art 1: Conditions de participation

La participation au vide grenier du Dimanche 30 juin 2024 organisé par l'association Pays Riolais Handball à Rioz est soumise:

- au règlement d'un droit d'inscription fixé à 15€ par emplacement.
- à la signature de l'attestation sur l'honneur exigée par la réglementation.
- à la signature du registre de police exigée par la réglementation.

En cas de non participation à la manifestation, pour quelque motif que ce soit, y compris pour intempérie, les droits d'inscription resteront acquis à l'association. Ils ne seront remboursés qu'en cas d'annulation par l'association elle-même.

Art 2: Emplacement

Cette manifestation se déroulera autour du Centre Culturel Roger ROBINET, route de Montbozon.

Les emplacements seront d'une dimension de 5m linéaires, sans que les exposants puissent la modifier. Ils seront délimités au sol et numérotés.

Chaque participant ne peut réserver que deux emplacements au maximum.

Art 3: Installation

Les objets à vendre seront installés à partir de 6h30. A son arrivée, le participant se présentera au représentant de l'association chargé de la répartition des emplacements. L'accès à l'espace enherbé est impossible et interdit ; les véhicules doivent se trouver sur le bitume pour le déchargement.

Art 4: Stationnement

Aucun véhicule (VL, utilitaire, camping-car) ne pourra rester à proximité des emplacements et une fois les objets mis en place, les participants devront garer leur véhicule sur le parking situé à proximité.

Art 5: Nature des objets

Peuvent être mis en vente les objets et mobiliers de toute nature. Néanmoins, l'exposant s'engage à respecter les réglementations en vigueur, notamment en ce qui concerne la sécurité, à ne pas exposer des objets interdits à la vente et ne pas mettre en vente des objets acquis par lui en vue de leur revente ou qui lui seraient confiés par un commerçant. La vente de denrées alimentaires et de boissons est interdite.

Art 6 : État des lieux

Les emplacements seront laissés en parfait état de propreté.

Avant son départ, chaque participant informera le représentant de l'association qui viendra constater l'état de l'emplacement.

Art 7: Responsabilité

Les objets et mobiliers proposés à la vente, restent sous la garde et la responsabilité de chaque participant. En aucun cas, l'association ne sera tenue pour responsable des vols, dégradations et pertes et elle n'interviendra pas dans les litiges éventuels entre vendeur et acheteur.

A Rioz, le 3 avril 2024



La Présidente, Côte Christel

Organisateur : PAYS RIOLAIS HAND BALL



Siège Social –Mairie de Rioz 70190

FFHB-Ligue de Franche Comté –Comité Départemental de la Haute Saône

Siret 444 395 214 00018 - Code APE : 9312Z

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIER

Personne physique

Vide-greniers se déroulant le **Dimanche 30 juin 2024** à **RIOZ (70190)**

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Ville :

Département :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- avoir pris connaissance du règlement et le respecter

Nombre de stands désiré : 1 2 **(cocher la case correspondante - maximum 2)**

Fait à **le**

Signature

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation



BON DE COMMANDE (Pour un service plus rapide)

NOM/PRENOM :

N°STAND :

			NOMBRE	PRIX TOTAL
SANDWICHS 3€	MERGUEZ	MAYONNAISE		
		KETCHUP		
		MOUTARDE		
	SAUCISSES	MAYONNAISE		
		KETCHUP		
		MOUTARDE		
FRITES 2.5€	(BARQUETTE)	Sauce à prendre sur place		
BOISSONS 2€ 2€ 2€ 2€ 2.5€ 1€ 1€	COCA			
	ORANGINA			
	FUZETEA			
	PERRIER			
	BIERE PRESSION			
	BOUTEILLE EAU			
	CAFE			

** TARIFS SOUS RESERVE D'AUGMENTATIONS EVENTUELLES DE NOS PRESTATAIRES

PRIX TOTAL :

(A PAYER EN RECUPERANT LA COMMANDE *(SOUS CHAPITEAU ORANGE A L'ENTREE DU CCSL)*)

RESERVATION POUR :

11h	11h30	12h	12h30	13h	13h30



BON DE COMMANDE (Pour un service plus rapide)

NOM/PRENOM :

N°STAND :

			NOMBRE	PRIX TOTAL
SANDWICHS 3€	MERGUEZ	MAYONNAISE		
		KETCHUP		
		MOUTARDE		
	SAUCISSES	MAYONNAISE		
		KETCHUP		
		MOUTARDE		
FRITES 2.5€	(BARQUETTE)	Sauce à prendre sur place		
BOISSONS 2€ 2€ 2€ 2€ 2.5€ 1€ 1€	COCA			
	ORANGINA			
	FUZETEA			
	PERRIER			
	BIERE PRESSION			
	BOUTEILLE EAU			
	CAFE			

** TARIFS SOUS RESERVE D'AUGMENTATIONS EVENTUELLES DE NOS PRESTATAIRES

PRIX TOTAL :

(A PAYER EN RECUPERANT LA COMMANDE *(SOUS CHAPITEAU ORANGE A L'ENTREE DU CCSL)*)

RESERVATION POUR :

11h	11h30	12h	12h30	13h	13h30